RAPPORT
SUR L'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE EN 1986

par Jean FAVIER
Membre de l'Institut
Directeur général des Archives de France

PARIS
Archives nationales
1987

RAPPORT

SUR L'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE EN 1986

RAPPORT
SUR L'ACTIVITÉ
DE LA DIRECTION
DES ARCHIVES DE FRANCE
EN 1986

par Jean FAVIER
Membre de l'Institut
Directeur général des Archives de France

PARIS
Archives nationales
1987

ISBN 2-86000-138-7

Si l'on veut, malgré le caractère traditionnel de bien des actions menées dans l'accomplissement normal des tâches dévolues aux services d'archives, dégager les orientations originales de l'œuvre accomplie en 1986, il convient de souligner l'action menée dans trois domaines.

Alors que la décentralisation pouvait enfin se fonder sur un appareil législatif achevé, il a fallu traduire dans les réalités quotidiennes du service les changements fondamentaux qui doivent résulter de la nouvelle responsabilité des départements en ce qui concerne leurs archives. Cela supposait en particulier l'élaboration de nouvelles définitions des fonctions exercées dans le cadre départemental au nom de l'État. La préparation des textes nécessaires et les négociations qu'elle supposait ont représenté tout au long de l'année un effort particulier.

En deuxième lieu, il faut noter l'intensité de l'effort accompli par l'État et par les collectivités territoriales pour améliorer l'équipement archivistique de la France. L'année 1986 aura vu les débuts et les rapides progrès de la construction du Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales, qui représentera l'ultime possibilité de modernisation et d'adaptation du complexe parisien, face à la mutation des technologies aussi bien qu'à celle des légitimes exigences du public. La même année a vu s'achever la construction de la deuxième unité du Centre des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence, et l'on aura mené à bien un déménagement sans précédent : le transfert des fonds d'outre-mer, précédemment conservés à Paris, dans leurs nouveaux magasins d'Aix-en-Provence. Cette opération, grâce au réel dévouement du personnel des Archives, a pu être menée à bien sans qu'une trop longue fermeture des fonds paralyse les recherches en cours. Toujours pour le compte des Archives nationales, c'est en 1986 qu'a été définitivement avancée la procédure préalable à la construction du Centre des archives du monde du travail qui occupera à Roubaix le prestigieux bâtiment de l'usine Motte-Bossut. Et, dans le même temps, des chantiers étaient ouverts dans quatorze départements pour la construction ou l'agrandissement d'édifices capables de répondre aux exigences du monde contemporain, tant pour la quantité des archives à conserver et le nombre des demandeurs de consultations que pour un recours raisonnable aux nouveaux moyens de traitement et de valorisation.

Enfin, une réflexion approfondie a été conduite de divers côtés, tant à l'échelle nationale que dans les cadres de la région et du département, sur les problèmes et les méthodes de l'archivistique de demain. Alors que la France se prépare à recevoir en 1988 le XIe congrès international des Archives, et en prévision de ce moment où la coopération des spécialistes de plus de cent pays permettra de mieux cerner ce que doit être l'action des services d'archives dans les domaines nouveau-nés de l'avènement de l'audiovisuel et de celui de l'informatique, c'est aux « nouvelles archives » que la France a consacré en 1986 son congrès national, tenu à Paris.

Ainsi l'année aura-t-elle, dans un heureux équilibre, été vouée à la réflexion sur le long terme aussi bien qu'à l'équipement immédiatement utilisable. Faut-il le rappeler ? Tous ces efforts ne sauraient être définitifs, les technologies continuent d'évoluer, et il apparaît de nouveaux dépôts saturés à mesure que de nouveaux bâtiments neufs viennent affirmer dans le ciel de France l'intérêt que porte ce pays à la conservation et à la mise en valeur de son patrimoine historique.

Jean Favier,
Membre de l'Institut,
Directeur général des Archives de France.

MOYENS

1. BUDGET.

Les crédits d'investissement inscrits en faveur des Archives au budget de l'État ont été en 1986 de 89,1 MF, ce qui représente une croissance de l'ordre de 12,5 % par rapport à l'exercice précédent (et de 11,4 % par rapport à 1984). Cette augmentation a joué notamment un rôle décisif pour l'avancement des chantiers des Archives nationales et pour la poursuite de leur politique de déconcentration : CARAN à Paris, Centre des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence, Centre des archives du monde du travail à Roubaix.

Elle a également permis de soutenir les opérations de construction ou de réaménagement des bâtiments d'Archives départementales en cours dans 6 régions : Auvergne (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme), Bretagne (Côtes-du-Nord), Centre (Cher), Champagne-Ardenne (Aube), Pays-de-la-Loire (Maine-et-Loire) et Guadeloupe. Le montant total des autorisations de programme s'est élevé à 13 MF.

On a observé une légère progression de l'enveloppe « recherche » (1,4 MF) qui permet de financer l'activité éditoriale de la direction des Archives de France.

Au titre des crédits de fonctionnement, le budget de 1986 a consacré aux Archives 126,8 MF (124,1 en 1985) qui se répartissent comme suit :

— personnel : 98,8 MF;

— matériel : 15,1 MF;

— enveloppe recherche : 1 MF;

— subventions diverses : 10 MF;

— achat de documents : 1,9 MF.

Pour une vue d'ensemble des moyens mis à la disposition des Archives, il convient d'ajouter quelque 62 MF votés par les conseils généraux pour le fonctionnement des services d'archives départementales, 20 MF pour leur équipement, 237,8 MF pour la construction ou l'agrandissement des dépôts. La contribution des régions aux dépenses d'investissement s'est élevée à 4,4 MF.

Enfin, la dotation budgétaire moyenne des services d'archives communales peut être évaluée :

— à 236 342 F (services de 1re et de 2e catégories) et à 42 800 F (services constitués) pour les crédits de fonctionnement;

— à 57 860 F pour les crédits d'équipement.

2. PERSONNEL.

Le personnel des Archives nationales et des Archives départementales a été en 1986 de 2 010 personnes dont 1 010 agents de l'État. Le nombre de ces derniers s'est donc légèrement accru par rapport à 1985 (987). Aussi bien l'effectif des fonctionnaires de l'État en position de détachement ou de disponibilité est-il passé de 43 à 54. Le nombre des agents ayant choisi de travailler à temps partiel est demeuré stable (55).

L'année 1986 a été marquée par une refonte du statut des restaurateurs spécialistes dépendant de la direction des Archives de France (décret nº 86-1265 du 3 décembre 1986).

Trois concours de recrutement dont deux externes ont été organisés pour pourvoir à des vacances dans le corps des personnels de surveillance et de service (inspecteur de magasinage, magasinier spécialisé). D'autre part, à l'issue de l'examen de fin de stage auquel se sont présentés 13 élèves de la promotion 1986 de l'École nationale des chartes, 11 conservateurs stagiaires ont été recrutés.

Si le nombre des agents ayant bénéficié d'actions de formation professionnelle continue a légèrement diminué (203 contre 277 en 1985), le nombre d'heures de formation assurées s'est substantiellement accru (7 884 contre 7 328). Comme en 1985, la somme globale consacrée à la formation continue a représenté 0,8 % de la masse salariale (dépense totale : 0,7 MF dont 267 900 F en crédits de fonctionnement).

À côté des stages traditionnels toujours très prisés sur les instruments de recherche, le traitement des archives contemporaines ou la préparation aux concours, on relève des actions plus spécifiques sur les techniques de conservation matérielle (stage de reliure-restauration, de sigillographie, de reproduction photographique), sur les technologies nouvelles (informatique documentaire) et sur les archives du monde du travail. Des journées d'études régionales ont été organisées dans trois régions dont 29 agents ont pu bénéficier.

À partir des données très fragmentaires dont on dispose au sujet du personnel employé aux Archives communales, on peut estimer à environ 1 200 le nombre des agents en fonction dans les 384 services communaux recensés.

3. BÂTIMENTS.

Des travaux de construction ou d'aménagement ont été entrepris, poursuivis ou menés à bien en 1986 dans tous les dépôts des Archives nationales.

La mise en chantier du bâtiment du Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) a débuté le 5 mars 1986. Au 31 décembre, le gros-œuvre était terminé pour le premier niveau, la réception des travaux restant prévue pour le mois d'octobre 1987. Les opérations de modernisation et de réimplantation que ce nouvel aménagement a rendu nécessaires au sein du quadrilatère des hôtels de Soubise et de Rohan ont, en 1986, surtout porté sur l'amélioration du réseau de circulation souterraine : une galerie réunit désormais le bâtiment Sud au CARAN, une seconde le Minutier central au même bâtiment, une troisième les Grands Dépôts Napoléon III à l'ancienne galerie existante. D'autre part, de nombreux travaux de réfection ou de restauration ont été effectués, au titre desquels on citera la rénovation des façades donnant sur la cour des Chevaux du soleil, un auvent abritant désormais le célèbre bas-relief. Les dispositifs de sécurité ont été installés dans les nouvelles galeries, révisés ou remis à jour dans l'ensemble des dépôts.

Les Archives nationales, à la disposition desquelles une partie du château de Pierrefonds (Oise) avait été mise pour y entreposer certains fonds peu consultés, ont achevé en 1986 de transférer ces documents au Centre des archives contemporaines à Fontainebleau, et à Paris.

À Fontainebleau, outre des travaux de maintenance et de sécurité, il a été procédé à la mise en conformité du local informatique qui a pu ainsi accueillir l'ordinateur Bull D PS 7/65, élément névralgique d'un des deux centres informatiques du ministère de la Culture et de la Communication.

Alors que la Section outre-mer de la rue Oudinot fermait définitivement ses portes, les fonds qu'elle conservait ont été acheminés à Aix-en-Provence, au Centre des archives d'outre-mer, où les travaux d'extension et de restructuration, commencés en 1984, ont été achevés dans les délais prévus. Les capacités de stockage du Centre ont été portés de 25 à 43 kilomètres linéaires. Fin 1986, le métrage total occupé s'élevait à 41,9 kilomètres. Outre l'agrandissement des magasins, les travaux ont permis la réfection de la salle de lecture, l'aménagement de nouveaux bureaux, l'installation d'une salle de conférence et d'une salle d'exposition.

Enfin, au dépôt central de microfilms d'Espeyran (Gard), les dispositifs de sécurité anti-effraction et de climatisation ont été revus, sans que des solutions entièrement satisfaisantes sur ce second point aient pu être dégagées.

Les autorisations de programmes déléguées par l'État en 1986 (25 MF) ont permis de faire avancer le projet de construction du premier Centre interrégional des archives du monde du travail à Roubaix (Nord) qui sera implanté dans l'ancienne filature Motte-Bossut. Le lauréat du concours sur esquisse, le cabinet AREA (architecte Alain Sarfati), a mis au point en 1986 les documents préparatoires; la première tranche fonctionnelle débutera en 1987.

Au total, le métrage rayonné s'élevait dans les différents dépôts des Archives nationales à 604,2 kilomètres linéaires. Environ 536,2 kilomètres linéaires étaient occupés, le rayonnage disponible pouvant être évalué à 47 355 mètres linéaires.

Des travaux de construction, d'aménagement ou d'extension de bâtiment d'archives ont été entamés, poursuivis ou menés à bien dans 23 départements situés dans 16 régions. Ont été achevés les nouveaux dépôts des Archives départementales de l'Allier, des Ardennes, du Doubs, de la Haute-Garonne, de la Gironde (annexe), du Nord (annexe), du Rhône (annexe), de Paris (annexe de préarchivage de Villemoisson-sur-Orge, installation de 16 kilomètres linéaires de rayonnage), et de la Guadeloupe.

Les travaux étaient en cours, et souvent très sérieusement avancés à la fin de l'exercice, dans les dépôts des Archives départementales des Hautes-Alpes, de l'Aube, du Cantal, du Cher, des Côtes-du-Nord, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire, du Loiret, de Maine-et-Loire, de la Nièvre, de la Savoie, de la Seine-Maritime et des Vosges.

Parallèlement ont été mis au point 15 dossiers techniques de construction, d'aménagement ou d'extension. Ils concernent les Archives départementales des Bouches-du-Rhône, de la Côte-d'Or, de la Dordogne, de l'Eure, du Finistère, d'Indre-et-Loire, du Lot, de la Lozère, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Saône, de Paris, de Seine-et-Marne et de la Polynésie française.

Enfin le ministère de la Culture et de la communication a concouru à la construction du dépôt du Centre d'archives et de recherches économiques (CERARE) créé à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse, de l'université de Haute-Alsace, de la chambre des métiers d'Alsace et de la ville de Mulhouse.

Cette énumération est impressionnante : jamais les constructions d'Archives départementales n'ont connu un tel élan. On voit désormais couramment de très grands architectes de renommée nationale, voire internationale, prendre part aux concours. Il est clair que les Archives sont désormais reconnues au sein des grands édifices culturels qui font date en architecture, aux côtés des musées, des théâtres ou des opéras.

L'effort consenti par les conseils généraux, relayé par l'aide substantielle de l'État — il convient, à ce propos, de rappeler que la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986 a maintenu le principe de l'inscription au budget de l'État de crédits permettant de subventionner la construction de bâtiments d'archives —, commence à porter ses fruits. En 1986, le total du rayonnage installé dans les dépôts des Archives départementales a été porté à près de 1 892 kilomètres linéaires, dont 79 % (soit à peu près 1 500 kilomètres linéaires) étaient occupés au 31 décembre. L'accroissement a représenté 2,3 % du rayonnage installé. À moyen terme, il apparaît que les services d'archives départementales pourront désormais, dans leur majorité, faire face à leur mission de collecte sans redouter l'asphyxie.

Sans doute, 11 dépôts sont encore complètement saturés et 18 ont des réserves de rayonnage vacant inférieures à 1000 mètres linéaires : mais, pour la plupart des services concernés, un projet de construction est à l'étude, sinon déjà en cours de réalisation.

On peut aussi regretter que l'extension des capacités de stockage passe de plus en plus souvent par l'ouverture de dépôts annexes ou de dépôts de préarchivage (on en a recensé 63 en 1986 dans 38 départements), qui complique inévitablement l'organisation du travail dans les services d'archives départementales. Mais ces réserves n'entachent guère la satisfaction que procure le renversement de tendance signalé plus haut.

Les besoins plus modestes en rayonnage des Archives communales n'entraînent pas ordinairement la construction de bâtiment spécifique. Il est plutôt procédé à l'aménagement d'un ou plusieurs magasins de stockage dans les locaux administratifs : tel a été le cas en 1986 à Beaune (Côte-d'Or), Arles (Bouches-du-Rhône), Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), Seyssinnet-Pariset (Isère), Nevers (Nièvre) et Paimpol (Côtes-du-Nord). Au Havre et à Marseille, exceptionnellement, ce sont de véritables dépôts qui ont été édifiés.

Il semble qu'en moyenne un service d'archives communales dispose d'1,6 kilomètre linéaire de rayonnage installé. Comme aux Archives départementales, le taux moyen d'occupation se situe aux alentours de 7 %.

LES FONDS D'ARCHIVES

1. ARCHIVES PUBLIQUES.

Les lois de décentralisation ont rappelé la mission de contrôle qu'exerce la direction des Archives de France sur les archives courantes des administrations. En coopération avec les départements ministériels concernés, des instructions et des tableaux réglementant les tris et les éliminations ont été élaborés, à propos notamment des archives des services extérieurs du Trésor et des procès-verbaux des unités de la Gendarmerie nationale.

Au niveau de l'administration centrale, l'exercice du contrôle scientifique et technique est assuré par la Section des missions des Archives nationales. En 1986, le nombre des missions est passé de 12 à 14 avec la création d'un service au ministère de la Culture et de la communication et la mise en place d'une mission auprès du ministère des Départements et Territoires d'outre-mer (DOM-TOM), qui prend la suite de la Section outre-mer supprimée. Les archives d'une vingtaine de directions d'administration centrale ont été contrôlées. La section a également multiplié les interventions auprès d'établissements publics nationaux (Aéroport de Paris, Institut national de la recherche pédagogique, Conservatoire national de musique, Agence nationale pour l'emploi, Agence française pour la maîtrise de l'énergie, Centre national de la recherche scientifique, etc.).

Les directeurs des services d'archives des départements ont effectué 336 visites de contrôle ou d'assistance technique auprès des services extérieurs de l'État fonctionnant dans le cadre régional et départemental (préfecture et directions départementales de l'Équipement, en particulier), ainsi qu'auprès des administrations régionales ou départementales qui connaissent une spectaculaire croissance depuis l'entrée en vigueur de la décentralisation. Ils ont délivré environ 260 visas d'élimination.

Les inspecteurs généraux des archives et les directeurs des services d'archives des départements ont aussi procédé au contrôle de la gestion et et de la conservation des archives dans 1 004 communes (983 « inspections » en 1985).

Les Archives nationales ont reçu en 1986 7 084,6 mètres linéaires d'archives publiques, soit 90 % des accroissements enregistrés dans leurs différents dépôts. On relèvera notamment les versements effectués par la Présidence de la République, le Sénat et le Conseil économique et social. Les cabinets ministériels du gouvernement Fabius ont procédé, au lendemain du scrutin du 16 mars 1986, à des versements d'une ampleur sans précédent. L'action de longue haleine menée auprès des établissements publics nationaux a également eu des retombées non négligeables. Au sein des versements administratifs, la part prise par les archives sur nouveaux supports (microfilm, photographie, archives sonores et audiovisuelles) a continué de croître.

L'ensemble des services d'archives départementales a reçu en 1986 51 833,2 mètres linéaires d'archives publiques, dont 1 027,2 mètres linéaires étaient constitués par les dépôts d'archives communales opérés en application de l'article 340 du code de l'administration communale.

Si la proportion des archives publiques au sein des accroissements globalement enregistrés par les Archives départementales demeure stable (92,6 %), le métrage totalisé par les versements administratifs marque une progression de l'ordre de près de 10 % par rapport à 1985. L'importance des versements opérés par les notaires et par les juridictions, qui appliquent énergiquement le règlement publié en 1985 par la Chancellerie et par la direction des Archives de France, explique en partie cette évolution qui, par ailleurs, n'est pas entièrement satisfaisante. On peut en particulier juger excessif le poids des documents d'exécution à caractère sériel, qu'un échantillonnage mettrait davantage en valeur. Inversement, les archives des établissements publics locaux, et notamment des chambres consulaires, apparaissent sous-représentées.

69 services d'archives départementales ont reçu le dépôt d'archives centenaires effectué, au total, par 415 communes. Ces chiffres traduisent une grande stabilité. Seize ans après la promulgation de la loi du 21 décembre 1970, les opérations de dépôts ont touché environ 15 000 communes, soit sans doute la moitié de celles auxquelles elle s'applique.

On peut évaluer à 20 kilomètres linéaires l'ensemble des fonds reçus dans les services d'archives communales en 1986. La part des versements administratifs représenterait en moyenne 77 % de ce chiffre.

2. ARCHIVES PRIVÉES.

Nombreux sont les fonds d'archives entrés dans les collections publiques en 1986 par achat, don ou dation, ou reçus à titre de dépôt. Ils représentent 762 mètres linéaires aux Archives nationales et 4,1 kilomètres linéaires aux Archives départementales.

Aux Archives nationales, il convient de signaler le budget de la France pour l'année 1668, annoté et signé par Louis XIV, les cahiers de Sainte-Hélène du général Gourgaud, les papiers et le journal du duc de Castries, le journal de Wladimir d'Ormesson; au titre des archives d'entreprises, un important versement des Charbonnages de France et un dépôt effectué par le syndic chargé de la liquidation de Creusot-Loire.

D'importants fonds seigneuriaux sont entrés aux Archives départementales : baronnie de Lescure aux Archives de l'Aveyron, chartrier de Larsonneur des Gouvets aux Archives de la Manche, marquisat de Châteaurenard aux Archives de Saône-et-Loire, chartrier de Niedernai aux Archives du Bas-Rhin, terrier de Saulx-les-Chartreux aux Archives de l'Essonne. Un microfilm des archives de la Faïencerie de Gien a été remis aux Archives du Loiret, cependant que le groupe Thomson-CSF effectuait un dépôt aux Archives des Hauts-de-Seine. Les efforts déployés à l'égard des fonds d'architecture continuent de porter leurs fruits puisque les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle ont reçu les considérables archives du cabinet Prouvé. Enfin 23 services d'archives départementales ont obtenu le dépôt d'archives paroissiales, diocésaines ou consistoriales.

3. RESTAURATION DES DOCUMENTS.

Installé depuis 1985 dans des locaux plus fonctionnels, l'atelier de restauration des Archives nationales a été doté en 1986 d'un groupe mobile de désinfection. Il a effectué la restauration de 73 registres, de 275 parchemins et 18 965 documents sur papier, de 739 plans, cartes et affiches. Sur les 20 052 travaux réalisés (22 232 en 1985), 4 182 l'ont été à l'intention des collectivités locales — Archives départementales et communales — (3 792 en 1986). L'atelier du Centre des archives d'outre-mer a, pour son compte, réalisé 97 reliures, restauré 1 382 feuillets et procédé à l'entoilage de 9 cartes et affiches. Il a été pourvu d'une machine à pâte à papier.

Le nombre des ateliers de reliure et de restauration fonctionnant dans les services d'archives départementales a sensiblement augmenté : il est passé en un an de 40 à 46 pour la reliure et 29 à 34 pour la restauration. Les prestations fournies se sont accrues en proportion : 15 372 volumes ont été reliés, 14 391 pièces (contre 3 079 en 1985) ont été restaurées. L'effort

d'équipement, déjà noté pour les bâtiments, et qui, dans ce domaine, a été particulièrement soutenu par l'État entre 1981 et 1983, se traduit donc désormais par des résultats spectaculaires. Ils manifestent de façon éclatante l'intérêt marqué par les collectivités territoriales pour la conservation de leur patrimoine documentaire.

4. MICROFILM.

Le microfilm, s'il représente moins que jamais, depuis la diffusion des techniques de numérisation de l'information, une solution de remplacement à la conservation des documents-papiers, continue en revanche d'apporter une garantie incomparable pour la protection des archives traditionnelles, notamment des plus fragiles et des plus consultées. Le microfilmage dit de sécurité demeure donc l'une des priorités pour tous les services publics français d'archives.

Aux Archives nationales, les collections se sont enrichies de 48 487 mètres de film original (52 487 en 1985), auxquels il convient d'ajouter 136 255 mètres de film dupliqué (85 000 en 1985), centralisés au dépôt d'Espeyran. Au total, la collection générale des Archives nationales s'élève maintenant à 3 293 294 mètres de film dont 800 480 mètres à Paris, 112 851 à Fontainebleau, 167 763 à Aix-en-Provence et 2 212 000 à Espeyran, soit approximativement 87,5 millions de micro-vues.

Parmi les microfilms de complément ainsi réalisés afin d'enrichir les collections des Archives nationales au bénéfice des chercheurs, on peut indiquer les archives de l'Opéra de Paris et de la Maison de l'Empereur, celles de la Haute-Cour de Justice, la poursuite du microfilmage systématique des répertoires du minutier central des notaires parisiens, et celle d'une partie importante des documents anciennement conservés par la Section outre-mer et désormais transférés au Centre des archives d'outre-mer.

Les Archives départementales comptent 80 ateliers de microfilm, dont certains toutefois n'ont pas fonctionné en 1986. 77 services ont cependant augmenté au cours de l'exercice leurs collections de microfilm, pour un métrage total de film original qui s'élève à 702 297 mètres (88 258 en 1985). Le microfilmage dit de complément (28 064 mètres) a été plus important que celui de sécurité (18 532), pourtant non moins utile puisqu'il porte sur les documents très demandés par les généalogistes, qu'il importe de retirer de la consultation pour assurer leur préservation. En revanche, la très nette augmentation du métrage dupliqué (118 757 mètres), qui permet d'éviter la communication avec déplacement des documents originaux, est une donnée très encourageante.

ACTION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

1. CLASSEMENTS ET INVENTAIRES.

L'année 1986 a vu l'achèvement et la mise en service de plusieurs milliers d'instruments de recherche : 510 aux Archives nationales dont 4 sous forme imprimée et 444 bordereaux de versements établis par la Section des missions; 3 477 pour les Archives départementales, dont 43 sous forme imprimée et 2 572 bordereaux de versements en série W, révisés ou refaits. Les lecteurs qui consultent les dizaines de milliers de pages nouvelles livrées chaque année à leur curiosité doivent se représenter la somme d'efforts dont l'instrument de recherche marque l'aboutissement : innombrables recherches complémentaires, exigeant un haut niveau d'érudition, pour les archives anciennes; travail préalable et souvent fastidieux de tri pour les documents modernes et plus encore contemporains.

Les éliminations répondent à une contrainte matérielle : il est hors de question de construire des dépôts d'archives capables d'engranger la production administrative qui vit, depuis 1945, sur un rythme de croissance exponentielle que ni l'informatique ni le disque optique numérique ne sont encore parvenus à juguler. Mais elles s'insèrent aussi dans la démarche scientifique de l'archiviste qui, tel un diamantaire dépouillant la gemme de sa gangue, doit savoir extraire d'un versement brut les documents porteurs de l'information la plus précieuse. Il est aidé pour cela par les travaux réglementaires évoqués plus haut; mais il lui faut, quand ceux-ci font défaut — et il est illusoire d'espérer en ce domaine atteindre l'exhaustivité —, mobiliser toutes les ressources de son discernement.

Les éliminations ont porté aux Archives nationales sur 3 351 mètres linéaires (dont 3 191 pour le seul Centre des archives contemporaines), soit une masse plus de quatre fois supérieure à celle éliminée en 1985 (778 mètres linéaires). Aux archives départementales, où le chiffre global s'élève à 22 050 mètres linèaires, la progression, plus modeste, est de l'ordre de 19 %. Compte tenu du fait que les entrées ont également été plus importantes, la balance est demeurée stable, les éliminations représentant toujours 40 % des accroissements. Toutefois, on notera que 17 services d'archives départementales ont détruit davantage de documents qu'ils n'en ont reçu : jamais cet effectif n'avait été aussi important. Enfin, les services d'archives communales n'ont pas été en reste, leurs performances les classant en moyenne au même niveau que les Archives départementales.

Même épurés, les versements contemporains gardent un volume qui dissuade d'entreprendre un classement détaillé, si l'on veut répondre à l'attente des chercheurs dans le respect des délais de communicabilité fixés par le législateur, Il faut traiter les documents au niveau du dossier et dégager les notions qui cernent le mieux la nature et l'objet des interventions administratives productrices d'archives. Si les moyens diffèrent (informatique documentaire ou fichiers manuels traditionnels), la démarche suivie au niveau central (Section des missions et Centre des archives contemporaines, application *Priam 3*) présente un parallélisme évident avec les règles qui président au traitement de la série W dans les services d'archives départementales et communales. Le maître-mot des procédures mises en œuvre dans tous les cas est l'indexation. Celle-ci suppose un travail de normalisation du vocabulaire utilisé, qui s'est concrétisé en 1986 avec la diffusion d'un thésaurus partiel, adoptant une double présentation, méthodique et alphabétique. Le vocabulaire normalisé pour le traitement par indexation des archives administratives contemporaines devrait jouer un rôle méthodologique comparable à celui qu'ont assuré pour les archives anciennes et modernes les fameux cadres de classement.

2. PUBLICATIONS.

L'activité éditoriale de la direction des Archives de France s'est intensifiée en 1986. À côté du volume qui livre traditionnellement les actes du congrès des Archives tenu au cours de l'exercice précédent (et dont le thème était — en l'espèce — les archives audiovisuelles), il convient de signaler la parution d'un livre-bilan sur les constructions de bâtiments d'archives en France de 1965 à 1985, ainsi que celle d'un recueil d'études techniques sur la conservation des documents graphiques et photographiques.

Les Archives nationales ont continué la publication de l'*État des inventaires* qui suit, on le sait, le plan tracé par l'*État général des fonds*. Outre un catalogue d'exposition, trois inventaires de type normal ont été édités, auxquels il faut ajouter un nouveau recueil de textes paru dans la série que le Minutier central consacre à la mise en valeur de l'incomparable gisement documentaire offert par les registres notariés parisiens.

40 instruments de recherche ont été, en 1986, publiés par 26 services d'archives départementales, 12 autres étant sous presse au 31 décembre. Ce chiffre, presque deux fois supérieur à celui dont on avait pu faire état pour 1985, témoigne du dynamisme de l'édition traditionnelle, du crédit dont celle-ci jouit auprès des chercheurs, et de l'intérêt que les conseils généraux veulent bien manifester en faveur des publications scientifiques élaborées par des services qui constituent souvent la première institution culturelle départementale. Il convient de signaler que la série des Guides des Archives départementales compte désormais 49 volumes avec la parution du premier tome consacré aux Archives de la Marne. D'autre part, les Archives du Nord ont publié un guide régional des archives du monde du travail, qui synthétise, pour l'une des plus importantes régions industrielles françaises, les résultats de l'enquête nationale, entamée en 1983.

Les Archives communales de Nantes et celles de Strasbourg, enfin, ont publié deux ouvrages qui devraient trouver localement une importante audience.

Les publications imprimées sont donc les suivantes :

Direction des Archives de France.

Rapport sur l'activité de la direction des Archives de France en 1985, par Jean Favier. Paris, Archives nationales, 1986, in-8°, 32 p.

Bâtiments d'archives. Vingt ans d'architecture française. 1965-1985. Paris, Archives nationales, 1986, 210 × 240, 204 p., illustrations.

Les documents graphiques et photographiques. Analyse et conservation. Travaux du Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques. 1984-1985. Paris, Archives nationales, 1986, in-8°, 244 p., illustrations.

Actes du XXVIIe congrès national des archivistes français. Limoges, 27 septembre 1985. Les archives audiovisuelles. Paris, Archives nationales, 1986, in-8°, 112 pages.

Archives nationales.

Les Archives nationales. État des inventaires. Tome IV. Fonds divers, par Anne-Lise Rey-Courtel, avec le concours des conservateurs des Archives nationales. Paris, Archives nationales, 1986, 316 p., in-8°, relié.

Archives de la Maison de France (Branche d'Orléans). Tome IV. Catalogue des cartes et plans, par Pascale Maillart et Georges West, revu et complété Par Nicole Felkay. Paris, Archives nationales, 1986, 400 p., in-8°.

Archives du château de Léran (436 AP). Répertoire numérique, par Françoise Hildesheimer. Paris, Archives nationales, 1986, 120 p., in-8°.

Documents du Minutier central des notaires de Paris. Histoire de l'art au XVIe siècle (1540-1600). II. Sculpture, peinture, broderie, émail et faïence, orfèvrerie, armures, par Catherine Grodecki. Paris, Archives nationales, 1986, 344 p., in-8°, illustrations.

Sur l'eau... sous l'eau. Imagination et technique dans la Marine. 1680-1730 [Catalogue d'exposition du Musée de l'Histoire de France]. Paris, Archives nationales, 1986, 64 p., illustrations.

Archives départementales et communales.

Ain : *Répertoire numérique de la série V. Cultes (XIXe-XXe siècles),* par René Dusonchet, Lucienne Dusonchet et Patrick Vavre. Bourg-en-Bresse, 1986, in-8°, 86 p., illustrations.

Alpes-de-Haute-Provence : *Minutes notariales.* Tome I. *2 E 1 - 2 E 2818.* Tome II. *2 E 2819-2 E 6661.* Tome III. *2 E 6662-2 E 10484.* Digne, 1986, in-4°, 84-106-108 p., illustrations.

Archives communales. Tome I. *E dépôt 1 à 70.* Tome II. *E dépôt 71 à 140.* Digne, 1986, in-4°, 93-90 p., illustrations.

Union générale des Israélites de France. Commission des camps (1941-1943) Digne, in-4°, 18 p., illustrations. [Répertoire numérique de la sous-série 6 J.]

Administration et comptabilité communales (1800-1940). Digne, 1986, in-4°, 98 p. [Répertoire numérique de la série O.]

Juridictions spéciales et tribunaux de première instance. Sous-séries 2 U et 3 U. Digne, 1986, in-4°, 102 p., illustrations. [Répertoire numérique.]

Culte : 1800-1940. Digne, 1986, in-4°, 11 p., illustrations. [Répertoire numérique des sous-séries 1 V (fonds de la préfecture) et 2 V (évêché de Digne).]

Affiches, de 1500 à 1789. Sous-série 1 Fi 1. Digne, 1986, in-4°, 112 p., illustrations.

Aveyron : *Fonds de Faramond. 60 J. Inventaire,* par Martin de Framond. Rodez, 1986, in-4°, 228 p., illustrations, carte, généalogies.

Cher : *Série M. Eaux et Forêts. 1800-1940. Répertoire numérique, par* Geneviève Bailly. Bourges, 1986, in-4°, 96 p.

Doubs : *Intendance de Franche-Comté. Répertoire numérique de la série 1 C. Premier fascicule. Administration,* par Jean Courtieu. Besançon, 1986, in-4°, 112 p., carte.

Gironde : *Série B. Sénéchaussée et siège présidial de Bazas (sous-série 4 B).* Bordeaux, 1986, in-8°, 113 p.

Hérault : *Répertoire numérique de la série L. Tome II. Municipalités de cantons, sociétés populaires, comités de surveillance, fonds judiciaires (1790-an VIII),* par Pierre Jouve. Montpellier, 1986, in-4°, 272 p.

Indre-et-Loire : *Répertoire numérique de la sous-série 3 Q. Registres de formalité de l'Enregistrement (fin XVIIIe-fin XIXe siècles),* par Jeannine Bregeon, Jean de Léocour et Henri Kellermann. Tours, 1986, in-4°, XLII-228 p.

Isère : *Série U. Cour d'appel de Grenoble. Répertoire numérique,* par Janine Lucet, Julien Testud, Jean Villon et Véronique Ducarouge. Grenoble, 1986, XVIII-502 p.

Loire-Atlantique : *Inventaire de la série Fi. Tome IV. Catalogue des collections. Photographies aériennes. La Basse-Loire, collection Lapie, collection Heurtier, collections Henrard et Nouvel Espace (sous-séries 12 Fi, 13 Fi, 14 Fi, 7 Fi (partie), 16 Fi) conservées aux Archives départementales au 1er janvier 1986,* par X. Du Boisrouvray, F. Simon, H. Le Masne de Chermont, E. Héry, M.-Th. Lalagüe-Guilhemsans, R. Nougaret, N. Tourneux, A. de Chantérac. Nantes, 1986, in-8°, 250 + 4 p., illustrations.

Inventaire des registres paroissiaux et d'état civil de l'ancienne commune de Nantes (1467-1895), par Christine Nougaret et Michel Motto. Nantes, 1986, in-4°, XXXVIII-72 p., 2 plans.

Loire (Haute-) : *Répertoire numérique détaillé du fonds du conservatoire de la dentelle à la main (163 W)*, par André Brochier. Le Puy, 1986, in-8°, 44 p.

Marne : *Guide des Archives de la Marne. Tome I*, par Georges Dumas, Armand Ferrant et Roland Michelet. Châlons-sur-Marne, 1986, in-8°, 368 p., cartes.

Mayenne : *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Série B. Tome premier*, par V. Duchemin et A. de Martonne. Laval, [1986] réimpression reprographique de l'édition de 1882, in-4°, XXXIV-440 p.

Répertoire numérique des archives notariales (3 E 11 à 15), par Joël Surcouf. Laval, 1986, 163 p.

Moselle : *Répertoire numérique de la série M, 2e section, 1918-1940 (301-310 M)*, par Charles Hiegel. Metz, 1986, 210 p.

Nord : *Archives du monde du travail. Région Nord - Pas-de-Calais. Guide de recherche*, par Catherine Dhérent. Archives départementales du Nord et Office régional de la culture et de l'éducation permanente Nord - Pas-de-Calais, Lille, 1986, in-4°, VIII-186 p.

Orne : *Répertoire numérique de la sous-série 3 E. Registres paroissiaux. État civil. Tables décennales. Collection départementale*, par Thérèse Gaillard. Alençon, 1985, in-4°, 720 p., illustrations.

Répertoire numérique de la sous-série 3 Q. Enregistrement. 1791-1900, par Jean-Claude Almin et Jean-Louis Clouard. Alençon, 1986, in-4°, 188 p., carte.

Pyrénées-Atlantiques : *Répertoire numérique détaillé de la sous-série 16 J (donation Ritter)*, par Éric Pellerin, Marie-Christine Pellerin, Christian Sandoval et Jacques Staes. Pau, 1986, in-4°, II-92 p., illustrations.

Pyrénées-Orientales : *Répertoire numérique de la sous-série 2 C (contrôle des actes, insinuations et droits joints). Supplément (2 C 1193 à 1288)*, par Jacqueline Aspart. Perpignan, 1986, in-8°, 16 p.

Sous-série 3 E (archives notariales). 3 E 20 à 3 E 29. Répertoire numérique, par André Peyre. Perpignan, 1986, in-8°, 132 p.

Rhin (Bas-) : *Répertoire numérique des archives notariales de Basse Alsace. Tome VI. Ensemble des notariats. XVIe siècle-1982. I. Concordance entre communes et notariats. II. Chronologie des notaires et greffiers par études. III. Index alphabétique des notaires,* par Marie-Noël Bertrand. Strasbourg, 1985, in-4°, 1-302 p.

Archives municipales de Strasbourg, par J.-Y. Mariotte. [Strasbourg, Archives communales, 1986], in-8°, 36 p., illustrations.

Rhin (Haut-) : *Répertoire numérique de la série K. Lois, ordonnances, arrêtés (1800-1870),* par Dominique Dreyer. Colmar, 1985, in-4°, 32 p.

État des registres paroissiaux du Haut-Rhin, par Jean-Luc Eichenlaub et Anne Oddolay. Colmar, 1985, in-8°, 312 p.

Écoles, presse, imprimerie, monuments historiques de 1800 à 1870. Répertoire numérique dressé par les Archives départementales du Haut-Rhin. Série T. Colmar, 1986, in-4°, 96 p.

Les documents anciens de la ville de Guémar, de son bailliage et de la Gemeinmarck. 1515-1843. Inventaire dressé par les Archives départementales du Haut-Rhin. E dépôt 3 O. Colmar, 1986, in-8°, 96 p.

Sarthe : *La Sarthe vue d'avion (1952-1972). Inventaire analytique de la collection de photographies aériennes Roger Henrard (13 Fi),* par Dominique Dufay-Père. Le Mans, 1986, in-8°, 88 p., illustrations.

Savoie (Haute-) : *Archives de la famille de Gerbais de Sonnaz d'Habères (dépôt de l'Académie chablaisienne). 43 J. Tome I. Inventaire,* par Roger Devos. Annecy, 1986, in-8°, 336 p., illustrations.

Seine-Maritime : *Répertoire numérique détaillé de la série M. Administration générale et économie du département (1800-1940). Tome II. Sous-séries 6 M à 10 M,* par Catherine Blondel, Brigitte Lainé, Vivienne Miguet et Georges Mouradian. Rouen, 1984, in-4°, 232 p.

Archives des établissements Blin et Blin, S.A., d'Elbeuf. 77 J, par Alain Roquelet et René Cretot. Rouen, 1986, in-8°, LVIII-142 p., illustrations.

Seine-et-Marne : *Les Archives départementales de Seine-et-Marne de A à Z,* par Joël Bercaire, Jean Duton, Gérard Ermisse et Martine Le Roc'h Morgère. Melun, 1986, in-4°, 87 p.

Archives du château de Rabelles. Répertoire numérique, par Martine Le Roc'h Morgère. Melun, 1985, in-4°, 87 p.

Vienne : *Répertoire numérique de la série S. Travaux publics et transports (1800-1940),* par Anne-Marie Morillon. [Poitiers,] 1986, in-4°, 148 p. sous pochette, 2 cartes.

Val-de-Marne : *Répertoire numérique de la sous-série 9 J. Archives paroissiales déposées,* par Claude Clément et Geneviève Cot. [Créteil,] 1986, in-4°, LII-348 p., illustrations, cartes.

3. INFORMATIQUE.

Les archivistes français ont su apprivoiser l'outil informatique et l'intégrer dans leur procédure de travail. Pour tirer le meilleur parti de l'effervescence de projets qui résulte de la banalisation déjà constatée, une coordination informatique a été mise en place qui a organisé plusieurs séances de travail, piloté la réflexion de divers groupes d'études et participé à l'élaboration de la politique de formation, dans un domaine où le recyclage des connaissances est permanent.

Parallèlement, la direction des Archives de France s'est dotée d'une cellule informatique qui doit principalement jouer un rôle de conseil et d'assistance technique à l'intention des services d'archives des collectivités locales; elle gère aussi diverses bases de données, dont une base juridique et deux bases de dépouillement d'enquête (sur les archives du monde du travail et sur les lacunes des collections d'état civil).

Les deux nouveaux services des Archives nationales que sont le CARAN et le Centre des archives du monde du travail auront une gestion entièrement automatisée. À cet effet, de nombreuses études préparatoires ont été menées et la réalisation de logiciels spécifiques a été confiée à une société de services informatique.

Un centre informatique a été mis en place au Centre des archives contemporaines. Il a principalement pour tâche de soutenir des applications de gestion et d'informatique documentaire exploitées sur le site de Fontainebleau. Le projet *Constance* (archivage des fichiers informatiques des administrations centrales) dont la mission d'évaluation de l'informatique au ministère de la Culture et de la Communication a souligné l'intérêt, a fait l'objet d'une présentation remarquée au congrès des Archives de France qui s'est tenu à Paris en septembre 1986.

Les bases de données gérées par le service informatique des Archives nationales ont continué d'être alimentées. Des études étaient en cours pour faciliter leur interrogation, dans la perspective de l'accès en ligne qui sera proposé aux lecteurs du CARAN.

Les services d'archives départementales ont notablement renforcé leur équipement en matériel bureautique et informatique. 32 disposent désormais de micro-ordinateurs (contre 13 en 1985), 12 de terminaux (6 en 1985). 94 applications étaient opérationnelles en 1986 dans 32 services (les chiffres étaient respectivement de 56 et de 20 en 1985). La croissance est donc très vigoureuse. En revanche, l'utilisation de l'informatique continue, comme il est normal, de privilégier les secteurs où l'automatisation permet de fournir des prestations plus rapides et plus sûres : gestion des magasins d'archives et des communications, traitement des archives contemporaines.

On n'observe pas encore un tel décollage aux Archives communales puisque deux services seulement (Grenoble et Saint-Denis) continuent d'apparaître comme des pionniers qui tardent à faire école.

4. ACCUEIL DU PUBLIC.

On observait traditionnellement une augmentation aussi régulière que puissante de la fréquentation des salles de lecture des services d'archives publics qui se déroulait avec un parallélisme frappant aux Archives nationales et aux Archives départementales. Cette tendance ne s'est pas démentie en 1986 pour les dépôts centraux : on observe même un regain de vigueur, les grèves qui ont affecté les Archives nationales en 1985 ayant quelque peu faussé les résultats du précédent exercice. En revanche, la progression aux Archives départementales semble marquer un palier puisque le taux est descendu à 1 %.

Les Archives nationales (tous services confondus) ont reçu 17 018 lecteurs en 1986, correspondant à environ 60 000 séances de travail. L'augmentation du nombre de chercheurs a été très nette dans toutes les salles de consultations parisiennes avec une moyenne journalière de 131 lecteurs. Mais la croissance des séances de travail a été encore plus forte au Centre des archives d'outre-mer, ce qui prouve bien que les chercheurs ont admis l'utilité de concentrer à Aix-en-Provence toutes les archives modernes relatives à la colonisation.

La venue d'un même lecteur dans plusieurs services départementaux ou nationaux interdisant une addition pure et simple des présences, on peut cependant signaler que la moyenne nationale est de 1 096 chercheurs différents par département, ce qui correspond à 5 500 séances de travail. Les chiffres sont, à peu de chose près, ceux de 1985. On notera aussi que la plupart des grands dépôts régionaux reçoivent de 2 000 à 2 500 lecteurs par an et que la fréquentation est plus importante dans la partie du territoire située au nord de la Loire, ce qui ne correspond pas forcément avec la répartition des principaux centres de recherche en sciences humaines.

Le nombre des étrangers qui fréquentent les salles de lecture des Archives françaises s'est légèrement redressé en 1986, après la baisse observée en 1985 : 800 lecteurs ont été nouvellement inscrits aux Archives nationales, se répartissant entre 61 nationalités. Comme à l'accoutumée, les plus forts contingents viennent des États-Unis (150), d'Allemagne fédérale (134), de Grande-Bretagne (84) et d'Italie (88), suivis par le Canada, les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne, l'Australie et la Grèce.

Le nombre des communications assurées aux Archives nationales a continué de baisser (173 132 articles, contre 176 763 en 1985), la consultation restant freinée par les possibilités de mise à disposition des documents par le personnel de magasinage. On observe aussi une diminution assez sensible des communications administratives assurées à l'intention des administrations centrales versantes par le Centre des archives contemporaines (25 000, 34 801 en 1985). Il a crû en revanche de près de 8 % aux Archives départementales (2 255 990 articles en 1986 contre 2 090 358 en 1985), la moyenne nationale s'établissant à 20 027 par dépôt et à environ 20 articles par lecteurs.

Si la communication avec déplacement des documents originaux ne peut être encouragée par une administration qui doit d'abord veiller à la protection du patrimoine confiée à sa sauvegarde, celle des microfilms dupliqués ne cesse de progresser grâce à son incitation. La seule salle des microfilms des Archives nationales a ainsi permis la consultation de 15 075 bobines.

195 dossiers de demande de consultation par dérogation ont été instruits pour des documents conservés aux Archives nationales, 226 pour des documents conservés aux Archives départementales. La procédure désormais bien connue a été autant utilisée qu'en 1985. Le nombre des refus, justifiés par la protection de la vie privée, est resté faible (25 cas).

Les services d'archives communales, dont beaucoup ne sont pourtant pas équipés de locaux permettant d'accueillir un public de chercheurs, n'en ont pas moins reçu en moyenne 374 lecteurs, et assuré chacun environ 1 476 consultations.

5. ACTION CULTURELLE.

La Délégation aux célébrations nationales a publié une brochure-programme annonçant les principales manifestations commémoratives qui ont marqué 1986.

Le Musée de l'histoire de France a organisé une exposition « Sur l'eau... sous l'eau. Imagination et technique dans la Marine. 1680-1730 », dont le vernissage a été honoré par la présence de M. Léotard, ministre de la Culture et de la Communication qui a également inauguré à cette occasion le Salon de la Princesse de l'Hôtel de Soubise qui venait d'être entièrement restauré. Le Musée a également réalisé, en accord avec le service éducatif, une exposition consacrée aux « Plébiscites et élections ». Sa fréquentation s'est élevée à 23 593 entrées.

Le 33e concours de l'historien de demain a eu pour thème « Élections et plébiscites en France de 1789 à 1939 ». Après une sélection sévère à l'échelle départementale, 77 dossiers ont été retenus au niveau national, provenant de 42 départements.

Comme toujours, les Archives nationales ont participé, par des prêts quelquefois essentiels et qui ont porté en 1986 sur 830 documents dont une forte proportion de plans, atlas et dessins, à un grand nombre d'expositions organisées par d'autres établissements ou organismes, français ou étrangers.

Dans 71 départements (67 en 1985), les services éducatifs ou les services d'archives eux-mêmes ont réalisé ou présenté 204 expositions dont près d'un tiers étaient itinérantes. Plus que le sujet du concours de l'historien de demain,

c'est la commémoration du Front populaire qui a inspiré ces manifestations (27 expositions). Beaucoup d'expositions se sont également donné pour but de faire connaître les archives et le rôle des services qui assurent leur conservation et leur restauration. 84 services d'archives départementales ont également participé à 343 expositions organisées par les instances les plus diverses.

Les directeurs des services d'archives des départements ont continué de jouer un rôle exceptionnel dans l'animation de la vie culturelle. Beaucoup assument la conservation des Antiquités et objets d'art, siègent aux commissions de l'Inventaire, gèrent les services culturels propres aux départements, dont le nombre se multiplie avec la décentralisation. Les Archives départementales deviennent ainsi la pièce maîtresse d'un dispositif plus vaste assurant la conservation de l'ensemble du patrimoine départemental. Cette évolution ne se fait nullement au détriment des actions traditionnelles (cours de paléographie, animation des sociétés savantes, conférences, etc.), dont le succès ne se dément pas non plus aux Archives nationales.

Les Archives communales apparaissent aussi comme des partenaires de plus en plus actifs de la vie culturelle municipale. On a recensé plus d'une cinquantaine d'expositions, dont beaucoup cherchaient à faire connaître les archives ou commémoraient un épisode de l'histoire locale. De nombreuses autres initiatives (montages audiovisuels, préparation du bicentenaire de la Révolution française) témoignent de l'inventivité et du dynamisme des archivistes communaux qui travaillent souvent, à cette occasion, en heureuse collaboration avec leurs collègues des Archives départementales.

RELATIONS INTERNATIONALES

La participation de la France à la vie internationale du monde archivistique s'ordonne traditionnellement selon trois axes : relations bilatérales avec d'autres administrations d'archives, relations coordonnées au sein du Conseil international des archives, accueil de chercheurs étrangers. Sans revenir sur cet accueil, il convient de rappeler que les services d'archives sont, de ce fait, en relations régulières avec une cinquantaine de pays, et en relations épisodiques avec une cinquantaine d'autres.

Les archivistes français ont continué de tenir une place essentielle dans les travaux du Conseil international des archives et des différents organismes qui gravitent autour de celui-ci. Le directeur général des Archives de France est d'ailleurs, depuis 1984, vice-président du CIA. La France a donc été présente à de nombreuses réunions de travail, aussi bien aux réunions de gestion du Conseil international, comme le Comité exécutif à Léningrad ou le Bureau à Harare (Zimbabwe), qu'aux réunions du Comité des publications à Grefath (RFA), de la Conférence du RAMP-Unesco (programme d'actions pour les Archives) à Helsinki, du groupe de travail sur les archives de l'architecture à Grenade, du Comité international de reprographie à Ottawa. La France a naturellement participé à la Conférence internationale de la Table ronde des archives en septembre 1986 à Helsinki. Elle a également été représentée à la réunion que les directeurs des archives des pays latino-américains ont tenue à Madrid pour préparer la célébration en 1992 du Ve centenaire de la découverte de l'Amérique, à la session du Centre international sur l'histoire des Balkans et de la Méditerranée orientale, au congrès national des archivistes allemands.

Des missions ponctuelles ont été effectuées par des experts français dans plusieurs pays, notamment en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Allemagne fédérale, au Cap-Vert, au Sénégal, au Mali, au Congo et en Guinée.

Des délégations d'archivistes européens, tunisiens, brésiliens, canadiens, néerlandais, algériens, gabonais et soudanais ont été reçues à la Direction des Archives de France qui leur a fait visiter les services des Archives nationales et certains dépôts d'Archives départementales.

Comme chaque année, le stage technique international a accueilli, au nombre de ses 36 participants, et à côté de leurs collègues français, 18 archivistes étrangers dont 7 boursiers du gouvernement français. Treize pays étaient représentés à ce stage de 1986 : l'Allemagne fédérale, Bulgarie, Côte-d'Ivoire, Cuba, Espagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Mali, Mexique, Pologne, Sénégal, Suisse.

La préparation du XIe congrès international des archives, qui se tiendra à Paris en août 1988, a requis en 1986 tous les participants des congrès des Archives de France, appelés à formuler leurs premières réflexions sur le thème de cette prochaine manifestation : les archives nouvelles. Un volume sous presse rendra compte de la qualité des débats que les quatre ateliers de travail constitués ont consacrés aux images fixes et animées, aux archives informatiques et aux archives sonores. Mais la préparation matérielle du congrès international a, elle aussi, grandement progressé : réservation de locaux, collecte et traduction des rapports préliminaires, préparation d'un séminaire d'archivistique fondamentale, envoi du formulaire de pré-inscription, organisation d'un salon international des techniques de traitement et d'exploitation des archives. On mesure la profondeur de l'engagement consenti par la France pour assurer le succès et le retentissement d'une manifestation qui n'avait pas eu lieu dans notre pays depuis 1950, date du premier congrès international.

TABLE DES MATIÈRES

MOYENS.

Budget 7
Personnel 8
Bâtiments 9

LES FONDS D'ARCHIVES.

Archives publiques 13
Archives privées 15
Restauration des documents 15
Microfilm 16

ACTION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE.

Classements et inventaires 17
Publications 18
Informatique 24
Accueil du public 25
Action culturelle 27

RELATIONS INTERNATIONALES 29

IMPRIMERIE NATIONALE
7 026009 T 03

Diffusé par
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07

ISBN 2-86000-138-7

20 F